

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 88-399-1930 Solde.

n° 88-399-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 399 du 01/02/1930

Date de publication

4 février 1930

Date du numéro

1 février 1930

TEXTE INTÉGRAL

le taux du thaler est fixé, pour le mois de février, à 9 fr. 80.